



Accords bilatéraux interrégionaux, intergouvernementaux et réseaux

Le MENFP assiste à la négociation d'accords bilatéraux et participe activement dans des fondations et groupes transfrontaliers, notamment :

- Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation (FREREF)
- Groupe transfrontalier SPOS-PMS-CIO
- Accord de Karlsruhe
- Déclaration commune sur la reconnaissance des équivalences de diplômes et de niveaux d'enseignement (Rhénanie-Palatinat)
- Déclaration commune sur la reconnaissance des équivalences de diplômes et de niveaux d'enseignement (Nord-Westphalie)
- Accords bilatéraux de coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science, des mass médias, de la jeunesse et des sports
- Groupe de travail « Éducation et Formation » de la Commission régionale
- Commission régionale de l'éducation et de la formation
- International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA)
- Expert group on active citizenship indicators
- Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance, and Research (ITF)
- Réseau européen des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs (REVA)
- DACHL

Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation (FREREF)

L'éducation et la formation assurent l'épanouissement des individus, la cohésion sociale et la compétitivité économique. Toutefois, contrairement à la plupart des autres domaines stratégiques, la recherche y est peu développée et souvent ignorée par les praticiens, les acteurs socio-économiques et les décideurs politiques et administratifs.

La FREREF est l'instrument que des régions européennes se sont donné pour lutter contre ces lacunes. Elle est une plate-forme d'échange et de coopération entre décideurs politiques et chercheurs en éducation des régions membres.

Personnes de contact :

- Claude Houssemand (Université du Luxembourg)
Tél. 46 66 44 6648 ; courriel : claud.houssemand@uni.lu
- Jos Noesen, chargé de mission – MENFP/Formation professionnelle
Tél. 247-85142; courriel : jos.noesen@men.lu

Remarque : Actuellement nous ne participons pas activement à ces réunions étant donné que les sujets traités concernent essentiellement le secteur tertiaire.

Groupe transfrontalier SPOS-PMS-CIO

Informers les enseignants, les élèves et leurs familles sur les possibilités de formations transfrontalières. Favoriser l'échange entre les professionnels de l'information et de l'orientation de la grande région. Production d'outils de documentation. Organisation de visites d'entreprises en vue de l'insertion professionnelle des élèves.

Personne de contact :

- Jeannot Ferres, psychologue – LT NB / LT ECG-SPOS
-

Accord de Karlsruhe

L'accord vise à faciliter et à promouvoir la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et les organismes publics locaux français, allemands, luxembourgeois et suisses dans leurs domaines de compétences et dans le respect du droit interne et des engagements internationaux des Parties. Exemple : organisation de cours de langue luxembourgeoise dans la région frontalière sur base de conventions annuelles.

Personne de contact :

- Jos Noesen, chargé de mission – MENFP/Formation professionnelle
Tél. 247-85142 ; courriel : jos.noesen@men.lu

Remarque : 3 conventions sont renouvelées chaque année, notamment celles des euregio Rheinland Pfalz, Saar et Lorraine lors de 3 fois 2 réunions.

Déclaration commune sur la reconnaissance des équivalences de diplômes et de niveaux d'enseignement (Rhénanie-Palatinat)

La déclaration marque une étape de plus dans la collaboration que mènent depuis des années le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat dans le domaine de l'éducation. Elle favorisera la mobilité des jeunes en facilitant le passage d'un système éducatif à l'autre.

Pour les besoins de la reconnaissance mutuelle, le Luxembourg et le Land ont dressé une liste indicative des équivalences des différents niveaux d'enseignement. Cependant, la décision de reconnaissance restera de la compétence des autorités nationales. Au Luxembourg, cette décision appartient au Service de la reconnaissance des diplômes du ministère de l'Éducation

nationale et de la Formation professionnelle. Il examine au cas par cas les demandes de reconnaissance lui soumises étant donné que, outre le niveau de classe atteint, les compétences langagières de l'élève étranger sont déterminantes pour son intégration dans le système scolaire luxembourgeois.

Personne de contact :

- Claude Kuffer, chef de service – MENFP/Service de la reconnaissance des diplômes
Tél. 247-85149 ; courriel : kuffer@men.lu

Déclaration commune sur la reconnaissance des équivalences de diplômes et de niveaux d'enseignement (Rhénanie-du-Nord – Westphalie)

La déclaration marque une étape de plus dans la collaboration que mènent depuis des années le Luxembourg et la Rhénanie-du-Nord – Westphalie dans le domaine de l'éducation. Elle favorisera la mobilité des jeunes en facilitant le passage d'un système éducatif à l'autre.

Pour les besoins de la reconnaissance mutuelle, le Luxembourg et le Land ont dressé une liste indicative des équivalences des différents niveaux d'enseignement. Cependant, la décision de reconnaissance restera de la compétence des autorités nationales. Au Luxembourg, cette décision appartient au Service de la reconnaissance des diplômes du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Il examine au cas par cas les demandes de reconnaissance lui soumises étant donné que, outre le niveau de classe atteint, les compétences langagières de l'élève étranger sont déterminantes pour son intégration dans le système scolaire luxembourgeois.

Personne de contact :

- Claude Kuffer, chef de service – MENFP/Service de la reconnaissance des diplômes
Tél. 247-85149 ; courriel : kuffer@men.lu

Accords bilatéraux de coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science, des mass médias, de la jeunesse et des sports

Les Accords entendent établir des rapports bilatéraux plus étroits notamment dans le domaine de la culture et des arts, de l'éducation et des sciences, des mass médias, de la jeunesse et des sports entre le Luxembourg et un autre pays.

Ainsi, des programmes d'échanges de toutes sortes sont prévus pour faciliter les contacts entre les ressortissants des pays contractants.

Personnes de contact :

- Guy Dockendorf, directeur des affaires culturelles – MCESR
- Barbara Zeches, attachée de Gouvernement 1ère en rang - MCESR
- un représentant du ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration

Pour le MENFP :

- Michel Lanners, Premier Conseiller de Gouvernement- MENFP
Tél. 247-85191 ; courriel : michel.lanners@men.lu

- Mike Engel, attaché de Gouvernement 1er en rang- MENFP/Relations internationales
Tél. 247-85195; courriel : mike.engel@men.lu

Remarque : La compétence pour les Accords bilatéraux est en premier lieu du domaine du ministère de la Culture, et du ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration. Le MENFP est compétent pour la partie « éducation ».

Groupe de travail « Éducation et Formation » de la Commission régionale

Le champ de la coopération est très large, il couvre l'ensemble des domaines de la vie économique, sociale et culturelle. Les acteurs de part et d'autre des frontières ont appris à se connaître et à construire ensemble des projets dont les entreprises et les citoyens ont été les principaux bénéficiaires. Le groupe de travail a notamment élaboré le projet « Schengen-Schule » et organise des échanges scolaires.

Personnes de contact :

- Edmée Besch, professeur attachée – MENFP/ES-EST
Tél. 247-85107 ; courriel : edmee.besch@men.lu
- Mike Engel, attaché de Gouvernement 1er en rang - MENFP/Relations internationales
Tél. 247-85195; courriel : mike.engel@men.lu
- Gérard Zens, professeur-attaché - MENFP/ES
Tél. 247-85923 ; courriel : gerard.zens@men.lu

Commission régionale de l'éducation et de la formation

La Commission régionale de l'éducation et de la formation approuve les travaux réalisés par le Groupe de travail « éducation et formation ».

Personne de contact :

- Edmée Besch, professeur attachée – MENFP/ES-EST
Tél. 247-85107 ; courriel : edmee.besch@men.lu

Personnes de contact pour les Journées européennes des lycéens:

- Edmée Besch, professeur attachée – MENFP/ES-EST
Tél. 247-85107 ; courriel : edmee.besch@men.lu
- Mike Engel, attaché de Gouvernement 1er en rang - MENFP/Relations internationales
Tél. 247-85195; courriel : mike.engel@men.lu

Personnes de contact pour le Programme d'échanges Robert Schuman:

- Edmée Besch, professeur attachée – MENFP/ES-EST
Tél. 247-85107 ; courriel : edmee.besch@men.lu
- Xochiltl Besch, – MENFP/ES-EST
Tél. 247-85108 ; courriel : xochiltl.besch@men.lu

International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA)

En 2006, l'IEA (International Association for the Evaluation of Educational Achievement) a décidé d'organiser en 2009 au niveau international une étude sur l'éducation à la citoyenneté. ICCS participe à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne en matière de cohésion sociale et de citoyenneté démocratique.

L'école doit permettre à chacun de devenir pleinement responsable – c'est-à-dire autonome et ouvert à l'initiative – et assumer plus efficacement sa fonction d'éducation sociale et civique.

Dans cette optique, la mise en place d'un parcours civique de l'élève s'impose. Ce parcours est constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui.

Enfin, il faudra développer le sentiment d'appartenance à son pays, à l'Union européenne, dans le respect dû à la diversité des choix de chacun et de ses options professionnelles. Les tendances de profonds changements culturels émanant de la modernisation et de la globalisation de la société, l'accès aux nouvelles technologies comme Internet, la consommation croissante et le changement des structures sociétales tendant vers un individualisme ne cessent de se développer davantage et pèsent sur le fonctionnement de l'école.

Personne de contact :

- Amina Kafai, responsable de l'Agence pour le développement de la qualité scolaire – MENFP/SCRIPT
Tél. 247-85208; courriel: amina.kafai@men.lu
-

Expert group on active citizenship indicators

Un groupe d'expert mis en place par l'IEA est chargé de formuler un avis des États membres à la Commission européenne concernant l'éducation à la citoyenneté active et plus précisément concernant le développement d'ICCS, la nouvelle étude de l'IEA.

Les demandes de nominations d'experts pour ce groupe de travail ont été adressées au différents États membres à travers le Standing Group on Indicators and Benchmarks.

Personne de contact :

- Joseph Britz, professeur-attaché - MENFP/Enseignement secondaire Technique
Tél. 247-85192 ; courriel : joseph.britz@men.lu
-

Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance, and Research (ITF)

En 1998 fut créée à Stockholm, à l'initiative du Premier ministre suédois, la « Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research ». Dans le prolongement de cette Task Force, 45 gouvernements signèrent à Stockholm en janvier 2000,

la « Declaration of the Stockholm International Forum on the Holocaust, Education, Remembrance and Research ».

Le but de cette déclaration est de maintenir vivante la mémoire de l'Holocauste et de prévenir dans le futur les génocides et autres crimes contre l'humanité. L'éducation à l'Holocauste y occupe une place centrale.

Un autre aspect important est l'accessibilité et la visibilité des archives de l'Holocauste dans les divers pays.

Personne de contact :

- Joseph Britz, professeur-attaché - MENFP/Enseignement secondaire Technique
Tél. 247-85192 ; courriel : joseph.britz@men.lu
-

Réseau européen des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs (REVA)

Ce réseau dont l'initiateur fut la France, a deux objectifs principaux:

- permettre des échanges d'informations sur les réformes et les innovations en cours ou en projet dans chacun des pays dans le domaine de l'évaluation et du pilotage des systèmes éducatifs européens ;
- définir, faciliter et initier des actions de coopération européenne dans ce même domaine de l'évaluation et du pilotage des systèmes éducatifs européens.

Personne de contact :

- Amina Kafai, responsable de l'Agence pour le développement de la qualité scolaire – MENFP/SCRIPT
Tél. 247-85208; courriel: amina.kafai@men.lu
-

DACHL *Coopération multilatérale (Allemagne, Autriche, Suisse, Luxembourg)*

Développement de la qualité des systèmes d'enseignement (Bildungsmonitoring, Bildungsstandards). Échanges de bonnes pratiques et soutien réciproque lors de la mise en œuvre et au moment de l'évaluation de projets d'enseignement.

Personne de contact :

- Jos Bertemes, Directeur - MENFP/SCRIPT
Tél. 247-85191; courriel: jos.bertemes@men.lu